

Le Système Sols

Applicateur Agréé Lafarge



L'engagement d'un expert

1^{er} Réseau Français
Applicateur
Agréé
EXPERT
Système
Sols

 **LAFARGE**



POURQUOI CHOISIR UN APPLICATEUR AGRÉÉ LAFARGE BÉTONS ?

Bénéficiaire de la notoriété d'un réseau national d'experts

1^{er} réseau français "d'Experts Système Sols"

Lafarge Bétons a créé, depuis plus de 15 ans, un réseau d'Applicateurs Agréés pour la réalisation de chapes autonivelantes. La sélection, le recrutement, la formation, le contrôle qualité, l'assistance technique permanente, le suivi et l'agrément qu'apporte Lafarge Bétons à ce réseau d'Applicateurs ont pour objectifs de maîtriser et garantir la qualité d'application et une sécurité absolue selon les différents types d'ouvrages.



Cette ambition d'excellence, symbolisée par l'agrément Système Sols, a permis la réalisation du premier réseau d'entreprises d'application, tant par le nombre de références, que par sa densité géographique. L'Applicateur Agréé partage cette ambition et offre une garantie de résultats, en veillant au respect de la qualité de ses prestations sur chantier et au respect des règles de l'art : devis sur mesure, conseils pratiques, respect des délais et des engagements.

Une garantie de qualité de prestations

Le savoir-faire du Système Sols

Le Système Sols est un concept global qui inclut le stockage, la fabrication, la livraison, la mise en œuvre, la finition... Le respect du cahier des charges de mise en œuvre du Système Sols est un atout indispensable à la réalisation d'une chape de qualité et à la satisfaction des clients finaux.



La haute technicité, les performances élevées et la productivité exceptionnelle du Système Sols sont directement liées à la maîtrise de nos fabrications, de nos livraisons et de sa mise en œuvre. La mise en œuvre des produits se fait conformément aux règles de l'art : DTU, avis techniques, normes...

Une sécurité totale !

De la fabrication à la livraison...

La fabrication des produits est assurée en centrale à béton agréée.

Le choix des matières premières (sable, liant, adjuvants...), la formulation adaptée, le contrôle de la fabrication, la livraison sur chantier respectent strictement le cahier des charges des différents avis techniques délivrés par le CSTB.

Les centrales à béton répondent aux normes environnementales d'installations classées.



Le Système Sols prévoit, de plus, une application stricte des règles de sécurité au niveau des équipements de protection individuels et du chantier.

La livraison en camion-toupie assure une garantie de qualité du produit grâce à son homogénéité et au maintien de ses caractéristiques. La livraison est adaptée en fonction des exigences du chantier (volume, accès, conditions du coulage...) par des spécialistes de la logistique.

Une recherche et des innovations constantes !

La performance est notre défi

Grâce aux qualités intrinsèques du Système Sols, les ouvrages réalisés bénéficient de performances de résistance au feu, de résistances mécaniques, d'isolation acoustique et thermique remarquables, attestées par des procès verbaux d'essais officiels.

Le Système Sols, contribue également à améliorer les performances en



confort et les rendements thermiques des planchers chauffants pour obtenir de nouvelles économies d'énergie.

La planéité parfaite du Système Sols permet généralement la suppression des enduits de ragréage ou de surfacage et une mise en œuvre plus économique et plus rapide des revêtements de sols, directement sur la chape.

Le respect des règles de l'art et des normes

La qualité est notre exigence !

Au-delà de la qualité des produits, notre volonté commune est aussi d'apporter, au maître d'ouvrage et au maître d'œuvre, l'assurance que l'entreprise d'application possède le savoir-faire et les qualifications requises.

A toutes les étapes, de la préparation du chantier à la finition, le Système Sols exige le respect scrupuleux des normes, des règles



de l'art, des avis techniques produits et de la sécurité.

Attribué et renouvelable annuellement, l'agrément Système Sols atteste du professionnalisme de l'Applicateur sur de nombreux critères : compétences techniques, qualifications professionnelles, solidité financière, assurances et satisfaction des clients.

Obtenir une écoute des besoins des clients !

La satisfaction de nos clients est notre force

Formation, assistance technique, développement et essais de nouvelles solutions : l'ambition de Lafarge Bétons et de l'ensemble du réseau des Applicateurs Agréés est d'apporter, à tous leurs clients, des solutions fiables et compétitives.

Ce partenariat permet d'obtenir le respect des exigences de qualité, de sécurité,



d'esthétique, de performances et de confort pour tous les ouvrages, du plus simple au plus complexe.

Cette exigence fondamentale de prestation de qualité est la condition d'une satisfaction partagée, d'un client "heureux" !



LAFARGE BETONS SERVICES

5, bd Louis Loucheur - BP 302 - 92214 St Cloud Cedex - France

Tél : (+33) (1) 49 11 44 00 Fax : (+33) (1) 49 11 42 96

www.lafarge-betons.fr